



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine

*N° de la résolution
ou annotation*

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 9 MAI 2023 à
18 h 30.**

ÉTAIENT PRÉSENTS (VIDÉOCONFÉRENCE)

Francis Labbé, président
Vicky Grenier, parent
Caroline Rodrigue, orthopédagogue
Linda Pagé, directrice
Julie Chabot, parent
Annie Bégin, service de garde
Noorullah Noory, membre de la communauté
Carmen Gagné, membre de la communauté
Luciano Martin Ayala Valani, membre de la communauté
Zsombor Gyorfi, parent

ÉTAIENT ABSENTS

Catherine L. Cliche, parent

- 1. MOT DE BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES ;**
Madame Linda Pagé souhaite la bienvenue à tous les membres.
- 2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE DE LA RENCONTRE ;**
Madame Carmen Gagné agit à titre de secrétaire.
- 3. QUORUM À VÉRIFIER ;**
Il y a quorum
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;**
Proposé par Julie Chabot et appuyé par Caroline Rodrigue.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2023;**
Proposé par Vicky Grenier et appuyé par Carmen Gagné.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- 6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL;**
Vicky Grenier propose les corrections à apporter au procès-verbal du
11 avril.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 22-23-33

CÉ # 22-23-34

CÉ # 22-23-35



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine

N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 22-23-36

7. PAROLE AU PUBLIC;

- Sortie à la compétition de tennis, certains parents ont signalé que leur enfant n'avait pas eu de plaisir.
- La première pelletée de terre est prévue à la fin juin. Nous aurons notre agrandissement d'école.
- Les parents ont bien répondu au questionnaire sur l'élaboration du projet éducatif qui avait été envoyé aux parents par courriel.
- Le dossier PALVI va bien, il avance.
- Le point #18 du procès-verbal du 11 avril dernier concernant l'organisation scolaire provisoire 2023-2024 sera discuté au prochain conseil d'établissement.
- Trotibus : il faudrait trouver une stratégie pour avoir plus de bénévoles pour 2 jours de plus par semaine. Lors de l'accueil administratif en août prochain, il faudrait présenter le projet aux parents qui se présenteront à l'école et ainsi répondre aux questions.

8. RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2022-2023;

À faire en équipe, partager les sujets traités et en reparler en le définir ensemble en juin.

9. APPROUVER LES LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES 2023-2024;

Il faudrait penser à l'environnement et ménager le papier. De plus, vérifier pour que le coût total ne soit pas trop élevé pour les parents.

L'accueil administratif sera le 22 août prochain.

Proposé par Caroline Rodrigue et appuyé par Vicky Grenier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. SUIVI BUDGÉTAIRE ET CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023-2024;

La subvention arrivera en août, elle aidera à absorber les dernières dépenses.

Le service de garde aussi se porte bien.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine**

*N° de la résolution
ou annotation*

CÉ # 22-23-37

11. APPROUVER LES ACTIVITÉS OFFERTES PAR LE SERVICE DE GARDE;

À ce jour, 34 inscriptions pour la pédagogie du 19 mai – cinéma

Proposé par Julie Chabot et appuyé par Caroline Rodrigue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSRS;

Aucune information

13. INFORMATIONS DES COMITÉS;

A) FONDATION

Rien

B) OPP

Rien

C) COMITÉS DE L'ÉCOLE

Préparation pour la rentrée

**D) COMITÉ DE CITOYENS / TABLE DE QUARTIER
MARIE-REINE**

Rien

CÉ # 22-23-38

14. APPROUVER LES ACTIVITÉS ET SORTIES CULTURELLES, ÉDUCATIVES ET SPORTIVES;

Les sorties sont approuvées

Proposé par Julie Chabot et appuyé par Vicky Grenier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. AUTRES SUJETS;

- CÉ du 13 juin (adopter le rapport annuel, grille-matières)

CÉ # 22-23-39

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée à 20 h 53, proposée par Carmen Gagné et appuyée par Vicky Grenier.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Marie-Reine

*N° de la résolution
ou annotation*

Francis Labbé
Président

Linda Pagé
Directrice

Zsombor Gyorfi
Vice-Président

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.